

Parcours diplômant formation de Dirigeant(e) Gestionnaire d'Entreprise de sécurité privée

RNCP XXX – Niveau 5

Contexte professionnel

Article L.612-9 et L.622-9 du code de la sécurité intérieure (CSI) correspond à une activité de sécurité privée.

Article L.612-6 et L.622-6 concernant l'agrément de dirigeant.

Arrêté du 27 juin 2017 quant au formation initiale dans la sécurité privée.

loi n° 2021-646 du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés

Contact

GILABERT Laurence

Dirigeante

Tel : 06.47.27.55.75

direction@f2mconsulting.fr

REBZANI Youcef

Responsable pédagogique

Tel : 07.45.15.84.12

f2mconsulting.ry@gmail.com

F2M CONSULTING

244 ROUTE DE SEYSSSES

Bâtiment 1 – 1^{er} étage

31100 TOULOUSE

Planning :

Entrées/sorties permanentes

Un planning de dates de certification est remis à l'inscription.

E.U.R.L. au capital de 1 000,00 € SIRET :
750 424 202 00034
Code APE 8559A
Enregistrée sous le numéro

76 31 0396 31

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Objectif

A l'issue de la formation, le titulaire du Titre de **DIRIGEANT GESTIONNAIRE D'ENTREPRISE DE SECURITE PRIVEE** exercera ses fonctions de dirigeant ou de gérant d'une société de sécurité privée ou de gardiennage. Il encadrera ses équipes, l'administratif, le commercial et la réponse aux appels d'offres, le recrutement, le management. Il gèrera aussi les aspects logistiques et financiers ainsi que le suivi des documents comptables.

Programme de la formation

- NOTIONS JURIDIQUES : DROIT DU TRAVAIL
- NOTIONS JURIDIQUES : ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE LA SECURITE PRIVEE
- CONNAISSANCES STRATEGIQUES : CONNAITRE LE POSITIONNEMENT DE LA SECURITE PRIVEE DANS L'ARCHITECTURE GLOBALE DE SECURITE
- CONNAISSANCES PRATIQUES : EQUIPEMENTS ET TECHNIQUES EN MATIERE DE SECURITE PRIVEE
- GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE : MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE ET DES MOYENS
- CONNAISSANCES DES APPELS D'OFFRES : CAPACITE A REpondre A UN APPEL D'OFFRE

Public et Pré-requis

Demandeur d'emploi, Handicapé, Salarié dans le cadre d'un congé individuel de formation, période ou contrat de professionnalisation, du plan de formation...

Personnes intéressées par les métiers du tertiaire administratif
Maîtrise des savoirs de base (informatique, français et capacité rédactionnelle)

Rigueur, organisation, esprit d'équipe, management, capacité d'analyse, de contrôle, anticipation et réactivité

Modalités d'admission

Tests, entretien, étude dossier professionnel

Bilan de positionnement

Niveau IV souhaité

Expérience professionnelle dans le secteur de la sécurité privée souhaitée

VAE : nous consulter

APPRENTISSAGE : nous consulter

Parcours d'accès à la formation :

Formation continue

Apprentissage

VAE (validation des acquis et de l'expérience)

Accessibilité personnes handicapés

Monsieur REBZANI Youcef est le référent au sein de F2M CONSULTING et vous reçoit sur demande de RDV à l'adresse électronique suivante :

f2mconsulting.ry@gmail.com

FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION : ENVIRON 290 HEURES

Parcours en formation continue

212 heures : 1^{er} partie : cours en e-learning, accès plateforme F2M CONSULTING de cours
70 heures : 2^{ème} partie en présentiel
7 heures : certification

Horaires : du lundi au vendredi : de 8h30-12h30 et de 13h30-17h30

La durée peut être adaptable : soit par une augmentation ou diminution du parcours de formation et ce, en fonction des acquis.

Dans ce cadre-là, un bilan de positionnement sera réalisé.

QUALITE DES FORMATEURS

Laurence GILABERT : diplômée BAC+4 en gestion direction des entreprises – 30 ans expérience professionnelle

Youcef REBZANI : instructeur diplômé BAC+4 en sécurité privé et incendie – 15 ans d'expérience professionnelle

Olivier LEHOUX : diplômée BAC+2 en direction d'entreprise de sécurité – spécialisé en sûreté et protection des personnes – 15 ans carrière militaire – 17 ans d'expérience dans la sûreté

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques déployées par **F2M CONSULTING** (le certificateur) dans le cadre de la formation e-learning dirigée, sont efficaces car elles permettent d'allier pratique et feedback, de combiner des activités de collaboration avec un apprentissage individualisé, de personnaliser les parcours d'apprentissage en fonction des besoins des apprenants et de leur proposer des jeux didactiques et des simulations.

En outre, tous les apprenants reçoivent la même qualité d'enseignement, puisque celle-ci ne dépend en aucun cas d'un formateur en particulier.

Dans ce modèle, un parcours de formation linéaire est développé, qui intègre plusieurs activités et éléments dans un cours ou un syllabus chronologique.

Les cours ont été prévus et dirigés par un formateur à travers une plateforme d'apprentissage en ligne, avec un accès individualisé pour chacun des apprenants.

Certains cours peuvent être complétés par des exposés présentés par les formateurs, des travaux individuels.

Les apprenants et les formateurs peuvent utiliser des outils de communication tels que les courriels, les forums de discussion, les chats, les sondages, les fonctionnalités de partage d'application et de conférence audio et vidéo pour communiquer et collaborer.

Les cours se terminent généralement par un exercice ou un test permettant d'évaluer les résultats de l'apprentissage.

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION :

Le référentiel du diplôme DGESP est composé de quatre blocs d'activités.

Pour obtenir le diplôme, il faut valider les quatre blocs d'activités.

Pour chaque bloc d'activités du diplôme sont indiqués les modules de formation correspondants, conformément au référentiel de certification en vigueur

Evaluation qualité de la formation

A la fin de la formation, chaque candidat renseigne un questionnaire qualité.
Un suivi téléphonique du candidat à 6 et 12 mois sera réalisé par notre service qualité.

Tarif

4 500,00€

Financement

Il existe plusieurs possibilités de financement.
Merci de nous contacter afin de trouver la meilleure solution pour vous.

BLOC 1

Garantir la conformité réglementaire et déontologique des activités de sécurité privée

Le (la) DGESP est garant du respect des règles prévues par la législation de la sécurité des biens et des personnes et la législation du travail. Il (elle) veille à leur application à travers notamment les tâches suivantes :

- Appliquer la réglementation de la sécurité privée
- Maîtriser les dispositifs administratifs de contrôle professionnel en utilisant les téléservices DRACAR et téléc@rtepro
- Gérer les relations avec les autorités de tutelle
- Contrôler les comportements professionnels des collaborateurs
- Appliquer la réglementation relative aux ERP et IGH
- Mettre en œuvre les dispositifs d'accueil des personnes en situation de handicap

EVALUATION

« Questionnaire écrit »

Le candidat devra répondre à un questionnaire écrit sous forme QROC (Questionnaire à Réponses Ouvertes et Courtes) de 20 Questions touchant sur les différents textes réglementaires et législatifs encadrant sa profession, notamment en matière de sécurité privée, sur les règles de déontologie et les réglementations ERP, IGH, ainsi que celles concernant l'accès de personnes à mobilité réduite.

BLOC 2

Piloter la gestion financière, juridique et administrative de l'entreprise

Le (la) responsable de l'unité supervise, organise et coordonne les services administratif, comptable et veille au respect de la réglementation en matières sociale, financière et fiscale.

Il structure les données représentatives de la bonne marche de l'entreprise, nécessaires aux prises de décisions (bilans, comptes de résultats, rapports de gestion, tableaux de bord).

Sa fonction d'encadrement lui demande de réagir rapidement en proposant des solutions fiables, de hiérarchiser les urgences et les échéances, d'interpréter les réglementations et d'en peser les effets pour la structure, d'évaluer les risques lors de choix et de prises de décision.

L'analyse financière permet au dirigeant de prendre des décisions en mesurant leur impact sur la santé financière et le résultat de l'entreprise.

Sans outil d'analyse financière, le dirigeant risque de « naviguer à vue » et peut parfois prendre des décisions dont l'impact réel peut s'avérer contraire à celui intuitivement anticipé.

Il est important de se doter d'outils permettant au dirigeant d'avoir une visibilité, au minimum mensuellement, de la santé financière de son entreprise.

La gestion budgétaire, le tableau de bord financier et le plan de trésorerie permettent au gérant maîtriser son cap et les flux financiers afin de pouvoir réagir pour éviter les difficultés de trésorerie pouvant compromettre les engagements de l'entreprise vis-à-vis de ses salariés et de ses partenaires.

Le dirigeant doit donc être en mesure de :

- Identifier les informations financières de l'entreprise
 - Analyser les résultats économiques de l'activité
 - Évaluer les besoins financiers de l'entreprise
 - Élaborer un budget prévisionnel
 - Construire un plan de trésorerie prévisionnel
 - Contribuer à l'établissement et au suivi des comptes de l'entreprise
 - Analyser la structure juridique et organisationnelle de l'entreprise
-

EVALUATION

« Entretien oral devant le Jury »

Le candidat devra répondre oralement à des questions portant sur ses connaissances administratives, fiscales et comptables ainsi que sur la sécurité des travailleurs et le code du travail. Ensuite il devra soutenir oralement un bilan prévisionnel réalisé durant la formation lors d'un TP.

BLOC 3

Développer l'activité commerciale et la communication

Le (la) Dirigeant(e) est garant (e) du chiffre d'affaires de l'entreprise et de la qualité des relation clientèle.

Il (elle) définit la stratégie commerciale de l'entreprise et est le (la) garant(e) de sa réussite.

Il (elle) met en œuvre les compétences suivantes :

- Analyser le positionnement commercial de l'entreprise
- Développer de nouveaux contrats
- Analyser les besoins et attentes des clients et donneurs d'ordre
- Répondre à des appels d'offres et consultations privées
- Construire une proposition commerciale rentable
- Pérenniser la relation commerciale

EVALUATION :

« Création de documents en Travaux Pratique »

Lors de la formation, le candidat devra réaliser en TP la réponse à un dossier d'appel d'offre en respectant les points clefs d'un cahier de charges.

BLOC 4

Manager les ressources humaines et la gestion sociale

Le (la) dirigeant (e) définit, met en œuvre et pilote la politique de ressources humaines en appliquant la politique sociale et environnementale de l'entreprise et, dans le respect de la réglementation.

Il (elle) anime, organise et motive les équipes de collaborateurs dans le but de les mobiliser avec efficacité autour des objectifs de l'entreprise.

Il (elle) porte la qualité du management et conduit les changements selon les mutations de l'environnement économique, social et écologique.

Garant du dialogue social, il (elle) conduit la concertation avec les différents partenaires et gère les situations de crise.

Cette compétence s'exerce en interne au sein de l'entreprise et à l'extérieur, sur les sites d'intervention à travers les tâches suivantes :

- Manager les équipes de l'entreprise
 - Organiser le travail et les plannings des agents
 - Recruter les collaborateurs
 - Développer les compétences des salariés
 - Appliquer le droit du travail et les obligations sociales
 - Gérer le dialogue social et les relations collectives
 - Gérer les procédures disciplinaires et de rupture du contrat de travail
 - Prévenir les risques professionnels
-

EVALUATION

« Mise en place d'une situation professionnelle »

Dans un 1er temps, le candidat devra procéder à un entretien d'embauche en utilisant une liste de questions orale ainsi qu'un test écrit qu'il aura préparé en TP durant la formation. Dans un 2ème temps, le candidat devra animer une réunion portant sur un thème proposé par le jury (coaching des équipes, nouvelles consignes sur site, contrôle de connaissances, gestion d'un conflit...)

INTITULÉ DES MODULES / UNITÉS	DUREE PREVUE (REFERENTIEL PEDAGOGIQUE)
	Nbre heure
BC1 : GARANTIR LA CONFORMITE REGLEMENTAIRE ET DEONTOLOGIQUE DES ACTIVITES DE SECURITE PRIVEE	
Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure	12
Connaître les dispositions utiles du code pénal et des phénomènes criminels	16
Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques (CNIL)	4
Maîtriser les aspects législatifs et juridiques intéressant la sécurité privée (par ex. : principe d'exclusivité)	4
Respecter la déontologie professionnelle	4
Maîtriser l'environnement institutionnel	4
Connaître le positionnement de la sécurité privée dans l'architecture globale de sécurité ainsi que le rôle de chacun de ces acteurs	12
Organisation, évolution et prospective du secteur de la sécurité privée	8
Environnement européen et international	4
Conditions particulières d'acquisition, de détention et de conservation des armes susceptibles d'être utilisées pour l'exercice de certaines activités privées de sécurité	4
Connaître les consignes et procédures d'exploitation et mains courantes	2
Connaître la réglementation relative à l'utilisation des équipements et techniques, des systèmes de vidéosurveillance, de contrôle d'accès et de sécurité incendie	4
Connaître les infractions en matière du droit du travail.	4
Connaître la réglementation relative aux conditions de travail, à la sécurité et à la santé des salariés	4
Connaître les termes de la convention collective 3196 et autres sources du droit du travail applicable à l'entreprise	4
Connaître les acteurs institutionnels et organisations professionnelles	4
Connaître le Règlement Général européen sur la Protection des Données personnelles (RGPD)	2
Connaître les principes de la république française	3

BC2 : PILOTER LA GESTION FINANCIERE, JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE DE L'ENTREPRISE

Comprendre et examiner les données financières de l'entreprise (bilan, compte de résultat, état de la trésorerie, rentabilité)	6
Etudier le seuil de rentabilité	6
Comprendre les aspects juridiques et fiscaux de la situation financière de l'entreprise (statuts, régimes fiscaux)	6
Analyser et prévenir les risques financiers éventuels pouvant entacher l'image de l'entreprise (politique de gestion des risques)	6
Connaître les modalités de création ou de reprise d'entreprise (sécurité privée)	12
Analyse des besoins de l'entreprise à court et moyen terme (business plan)	4
Prévoir et gérer les décalages entre ressources et emplois à travers un plan de trésorerie	4
Gérer et anticiper les moyens mis à disposition de l'entreprise (aides, crédits, ...)	6

BC3 : DEVELOPPER L'ACTIVITE COMMERCIALE ET LA COMMUNICATION

Connaissance des donneurs d'ordre privés ou publics : droit des contrats administratifs	10
Identifier, analyser et répondre à des appels d'offres	15
Connaître les moyens à mettre en œuvre sur le marché pour mener à bien le projet	6
Savoir gérer la relation clientèle	5
Gérer la rupture de contrat	5
Gestion de projet commercial	5
Maîtriser la communication d'entreprise et prévoir des moyens adaptés	6
Etudier la stratégie commerciale et marketing	6
Connaître le recours à la sous-traitance, dans le cadre des activités de l'article L. 611-1 du CSI – (La loi n° 2021-646 du 25 mai 2021 pour une sécurité globale)	5

BC4 : MANAGER LES RESSOURCES HUMAINES ET LA GESTION SOCIALE

Connaître les règles de représentation du personnel et d'organisation des élections en entreprise	6
Connaître les rapports collectifs du travail et assurer un dialogue social avec les IRP pour un meilleur climat social dans la société.	4
Mettre en œuvre la réglementation applicable aux conditions de travail à l'hygiène et à la sécurité au travail	4
Intégrer la démarche RSE dans les pratiques professionnelles au sein de l'entreprise	6
Respecter les règles d'embauchage et de rupture du contrat de travail.	8
Analyser des cas : rupture contrat, accident de travail, cas de recrutement	4
Analyser les besoins en personnel et procéder au recrutement dans le respect des règles du droit du travail	4
Gérer les différents métiers de gardiennage, surveillance et de la sûreté aéroportuaires ainsi que la sécurité incendie (SSIAP...)	8
Identifier les différentes formations universitaire et professionnelle en matière de sécurité et remplir les obligations de l'entreprise en matière de formation des salariés	4
Préparer et animer une réunion de travail en vue d'une concertation, d'une coordination ou transmission des consignes	4
Prévenir et gérer les conflits pour limiter les tensions dans la structure	4
Les équipements ou les techniques de la sécurité privée : protection individuelle, ronde, protection électronique et mécanique	6
Gérer les évacuations (équipements et techniques, juridique et évolutions technologiques)	2
Les systèmes de vidéosurveillance, de contrôle d'accès et de sécurité incendie	6

F2M CONSULTING
244 ROUTE DE SEYSSES – BATIMENT 1 – 1^{ER} ETAGE
31100 TOULOUSE

Tél : 06 47 27 55 75
Tél : 07 45 15 84 12